



GOVERNEMENT DU NUNAVUT POSSIBILITÉ D'EMPLOI

Poste : Responsable des admissions

Ministère : Collège de l'Arctique du Nunavut

Localité : Iqaluit (Nunavut)

N° de référence : 051-102320-AO-13736

Type d'emploi : Poste permanent, mais si aucun Inuit du Nunavut n'est retenu, le poste sera offert pour un mandat de trois ans.

Salaire : De 81 861 \$ à 92 918 \$ par an

Indemnité de vie dans le Nord : 15 016 \$ par année

Syndicat : Syndicat des employés du Nunavut

Logement : Aucun logement subventionné n'est offert pour ce poste.

Date de clôture : 23 octobre 2020 23 h 59 HNE

Ce concours est ouvert à toutes et à tous.

La ou le responsable des admissions assure la prestation des services d'admission au campus Nunatta d'Iqaluit et est responsable de tous les processus et protocoles relatifs à l'administration et la gestion des documents du campus et des centres d'apprentissage communautaires, y compris le centre culturel Piqqusilirivvik.

À titre de responsable des admissions, vous supervisez l'admission, l'attribution des matricules, l'inscription aux cours, l'émission des bulletins et des certificats selon les besoins, et la garde des dossiers d'étudiants. De plus, vous assurez le suivi du dépôt des notes de cours et vous supervisez l'adjointe ou l'adjoint préposé aux recettes et aux dossiers d'étudiants.

Vous consacrez une partie importante de votre temps à traiter directement avec les étudiants, en personne, par courriel ou par téléphone, au sujet de leur demande d'admission au collège ou de leurs dossiers d'études et financiers. Vous offrez orientation, conseils et soutien aux futurs étudiants qui souhaitent s'inscrire aux programmes concernant les exigences, l'admissibilité et les formulaires afférents, ainsi qu'aux étudiants actuels concernant leur inscription, leur retrait ou leurs comptes.

Les critères pour la sélection des candidatures sont les suivants :

- Diplôme en administration des affaires, en administration de bureau ou dans un domaine connexe;
- Une (1) années d'expérience dans un poste d'administration similaire, préférablement dans un milieu gouvernemental ou postsecondaire;
- La maîtrise de l'inuktitut est considérée comme un atout.

Une combinaison acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en considération.

Pour postuler, veuillez acheminer une lettre de motivation accompagnée de votre CV à nachr@arcticcollege.com. Prière d'inscrire le numéro de RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que sa main-d'œuvre reflète davantage la population nunavoise afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiuts. La priorité sera accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Quiconque désire profiter de la politique de priorité d'embauche du Nunavut doit explicitement indiquer son admissibilité.
- Certains postes nécessitent une vérification de casier judiciaire satisfaisante. Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.